



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 54279

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la nouvelle stratégie de soins proposée par l'organisation mondiale de la santé en matière de lutte contre la tuberculose : il s'agit de la stratégie DOTS (directly observed treatment short-course - traitement de brève durée sous surveillance directe), dont les résultats sont très probants si l'on en croit l'OMS, car elle brise le cycle de la transmission et évite l'apparition de souches pharmacorésistantes. En 1998, 102 Etats sur 112 l'avaient adoptée, 13 pays européens l'appliquent à plus de 90 % de leur population et 8 autres ont déjà implanté cette méthode qui, entre autres, accroît de façon très significative l'efficacité pratique des médicaments antituberculeux. Or la France est le seul Etat européen à n'avoir pas répondu à l'enquête de l'OMS sur sa stratégie DOTS. Elle s'interroge donc sur les raisons du refus de la France à adhérer à la stratégie DOTS, et lui demande dans quelle mesure sa participation à un programme de lutte contre la tuberculose vraiment efficace peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54279

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6712

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)